la coopération et les relations franco-québécoises

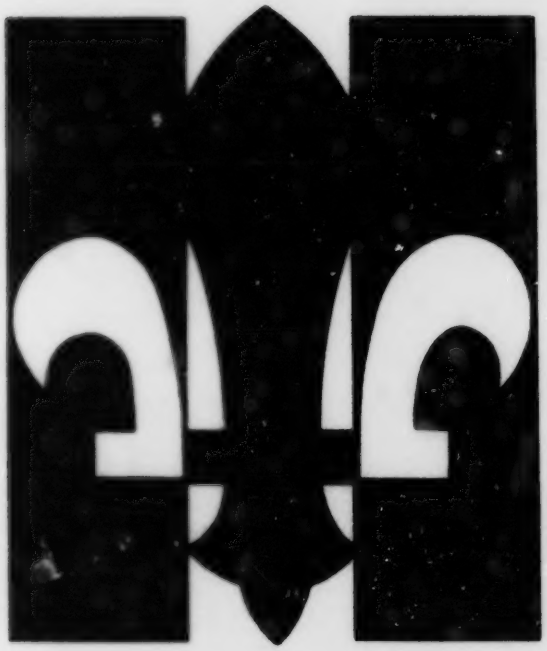

bilan 1982-1983

Québec

84- 2934 /

la coopération et les relations franco-québécoises

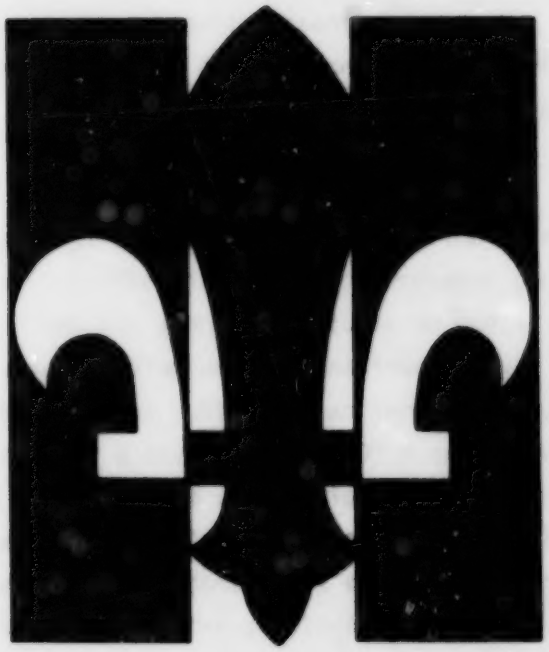

bilan 1982-1983

Québec

Publié par la Direction des communications
Ministère des Affaires intergouvernementales

ISBN 2-550-10273-8
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec
2e trimestre 1983

BILAN DE LA COOPÉRATION FRANCO-QUÉBÉCOISE

1982

Présentation

Le bilan 1982 de la coopération franco-québécoise est fort éloquent. Le texte qui suit présente le sommaire des principaux programmes et une énumération des activités les plus importantes. Malgré sa longueur apparente, il n'est pas exhaustif.

Un effort particulier a été fait pour souligner les retombées les plus significatives de ces programmes pour apporter des solutions aux problèmes actuels du Québec et pour contribuer à son développement économique à moyen et à long terme . Ces retombées justifient amplement, croyons-nous, l'effort financier d'environ 6 000 000 $ que le Québec consacre à ses programmes de coopération avec la France. Ce bilan montre également l'apport nécessaire de la France dans tous les secteurs, justifiant ainsi largement le choix de ce pays comme partenaire privilégié et illustrant le fait que la dimension politique des relations franco-québécoises est soutenue et alimentée par une coopération très substantielle.

BILAN DE LA COOPÉRATION FRANCO-QUÉBÉCOISE - 1982

TABLE DES MATIÈRES

	Page
CONTEXTE HISTORICO-POLITIQUE	1
Quelques jalons historiques des relations franco-québécoises	3
Modes de fonctionnement et mécanismes des relations franco-québécoises	5
Visites ministérielles	7
Faits saillants de la visite du Premier ministre Mauroy	10
LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	13
Introduction	15
Les échanges commerciaux	18
La coopération industrielle	23
1/ Les implantations industrielles	23
2/ Les créations de sociétés	24
3/ Les accords industriels	24
4/ Recherche industrielle et innovation technologique	25
5/ Le Centre de Promotion des Coopérations industrielles et technologiques	26
6/ Soutien aux projets industriels	26
7/ L'entente de normalisation	26

Page

La coopération économique sectorielle 27
1/ Agriculture, agro-alimentaire et pêches maritimes 27
2/ Biotechnologies 28
3/ Energie 29
4/ Environnement 30
5/ Forêts et télédétection 30
6/ Ressources minérales 31
7/ Nouveaux programmes 31

ÉDUCATION ET CULTURE 33

La coopération en éducation - Introduction 35
1/ Enseignement supérieur et recherche universitaire 37
2/ Enseignements technologiques supérieurs 38
3/ Introduction de technologies nouvelles en éducation 39
4/ Adaptation des formations et formations nouvelles 39
5/ Formation permanente et professionnelle 40
6/ Education primaire-secondaire/Enseignement général 41

Culture - Introduction 42
1/ Livre et littérature 43
2/ Arts visuels et arts d'interprétation 45

AUTRES SECTEURS 47

Langue française 49

Communication 52

Loisir, jeunesse, sport et protection de la nature 55

Santé et affaires sociales 57

La coopération institutionnelle 59

ASSOCIATIONS QUÉBEC/FRANCE ET FRANCE/QUÉBEC 60

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE 61

CONTEXTE HISTORICO-POLITIQUE

- Quelques jalons historiques des relations franco-québécoises
- Modes de fonctionnement et mécanismes des relations franco-québécoises
- Visites ministérielles
- Faits saillants de la visite du Premier ministre Mauroy (Avril 1982)

QUELQUES JALONS HISTORIQUES DES RELATIONS FRANCO-QUÉBÉCOISES

1882 - Hector Fabre est le premier agent du Québec en France.

1961 - Première visite officielle du Premier ministre Jean Lesage en France.
- Inauguration de la Maison du Québec à Paris.

1964 - Première entente internationale franco- québécoise entre le ministère de la Jeunesse du Québec et l'Association pour l'Organisation des Stages en France (devenue l'ACTIM).
- La Maison du Québec acquiert le statut de Délégation générale conférant un lien direct auprès du gouvernement français avec les privilèges et immunités habituellement accordés aux ambassades.

1965 - Entente de coopération en éducation prévoyant notamment la création de la Commission permanente de Coopération qui deviendra le principal instrument de coordination et de décision pour l'ensemble des activités de coopération entre les deux gouvernements.
- Entente de coopération culturelle.

1967 - Visite au Québec du général De Gaulle.
- Procès-verbal de coopération entre les deux gouvernements, appelé "accord Johnson/Peyrefitte" qui étend la coopération à l'ensemble des secteurs d'activités.

1968 - Création de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse qui demeure l'un des plus beaux fleurons de la coopération franco-québécoise.

1974 - Visite officielle en France du Premier ministre Bourassa.
- Relevé des décisions entre les deux gouvernements, appelé "accord Bourassa/Chirac" qui donne une nouvelle impulsion à la coopération franco-québécoise.
Arrangement relatif à la protection sociale des participants à la coopération franco-québécoise.

1977 - Première visite officielle en France du Premier ministre Lévesque.
- Principe d'une rencontre annuelle des Premiers ministres alternativement en France et au Québec.
- Développement de la coopération économique, notamment dans les secteurs des PME et des mines.
- Entente sur un programme quinquennal d'exploration du cuivre au Québec (Monory/Bérubé).
- Entente d'échanges et de coopération technique dans le domaine des accords industriels entre l'Agence nationale de Valorisation de la Recherche (ANVAR) de France et le gouvernement du Québec (ministère de l'Industrie et du Commerce).
- Entente sur l'entraide judiciaire en matière civile, commerciale et administrative.
- Entente sur l'édition et la diffusion entre l'Editeur officiel du Québec et l'Imprimerie nationale de France.

1979 - Visite officielle du Premier ministre Barre au Québec.
- Priorité accordée à la coopération économique, scientifique et technique, notamment l'agro-alimentaire, les pêches maritimes, les ressources minérales, les énergies nouvelles et l'amiante.
- Développement de la coopération en matière de télévision: TVFQ et coproduction cinématographique dans le domaine éducatif et scientifique.
- Entente de réciprocité en matière de sécurité sociale.

1980 - Visite officielle du Premier ministre Lévesque en France.
- Priorité accordée à la coopération dans les domaines de la science, de la technologie et des industries du futur: nouveaux programmes de recherche industrielle et d'innovation technologique, appliqués surtout aux PME; échanges dans des disciplines comme la biotechnologie, l'informatique, etc...
- Entente créant le Centre de Promotion des Coopérations technologiques et industrielles françaises et québécoises (sections à Paris et à Montréal).
- Accord de coopération entre l'Institut de Développement industriel de France et la Société de Développement industriel du Québec.

1982 - Visite officielle du Premier ministre Mauroy au Québec.

QUELQUES JALONS HISTORIQUES DES RELATIONS FRANCO-QUÉBÉCOISES

1882 - Hector Fabre est le premier agent du Québec en France.

1961 - Première visite officielle du Premier ministre Jean Lesage en France.
- Inauguration de la Maison du Québec à Paris.

1964 - Première entente internationale franco- québécoise entre le ministère de la Jeunesse du Québec et l'Association pour l'Organisation des Stages en France (devenue l'ACTIM).
- La Maison du Québec acquiert le statut de Délégation générale conférant un lien direct auprès du gouvernement français avec les privilèges et immunités habituellement accordés aux ambassades.

1965 - Entente de coopération en éducation prévoyant notamment la création de la Commission permanente de Coopération qui deviendra le principal instrument de coordination et de décision pour l'ensemble des activités de coopération entre les deux gouvernements.
- Entente de coopération culturelle.

1967 - Visite au Québec du général De Gaulle.
- Procès-verbal de coopération entre les deux gouvernements, appelé "accord Johnson/Peyrefitte" qui étend la coopération à l'ensemble des secteurs d'activités.

1968 - Création de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse qui demeure l'un des plus beaux fleurons de la coopération franco-québécoise.

1974 - Visite officielle en France du Premier ministre Bourassa.
- Relevé des décisions entre les deux gouvernements, appelé "accord Bourassa/Chirac" qui donne une nouvelle impulsion à la coopération franco-québécoise.
Arrangement relatif à la protection sociale des participants à la coopération franco-québécoise.

1977 - Première visite officielle en France du Premier ministre Lévesque.
- Principe d'une rencontre annuelle des Premiers ministres alternativement en France et au Québec.
- Développement de la coopération économique, notamment dans les secteurs des PME et des mines.
- Entente sur un programme quinquennal d'exploration du cuivre au Québec (Monory/Bérubé).
- Entente d'échanges et de coopération technique dans le domaine des accords industriels entre l'Agence nationale de Valorisation de la Recherche (ANVAR) de France et le gouvernement du Québec (ministère de l'Industrie et du Commerce).
- Entente sur l'entraide judiciaire en matière civile, commerciale et administrative.
- Entente sur l'édition et la diffusion entre l'Editeur officiel du Québec et l'Imprimerie nationale de France.

1979 - Visite officielle du Premier ministre Barre au Québec.
- Priorité accordée à la coopération économique, scientifique et technique, notamment l'agro-alimentaire, les pêches maritimes, les ressources minérales, les énergies nouvelles et l'amiante.
- Développement de la coopération en matière de télévision: TVFQ et coproduction cinématographique dans le domaine éducatif et scientifique.
- Entente de réciprocité en matière de sécurité sociale.

1980 - Visite officielle du Premier ministre Lévesque en France.
- Priorité accordée à la coopération dans les domaines de la science, de la technologie et des industries du futur: nouveaux programmes de recherche industrielle et d'innovation technologique, appliqués surtout aux PME; échanges dans des disciplines comme la biotechnologie, l'informatique, etc...
- Entente créant le Centre de Promotion des Coopérations technologiques et industrielles françaises et québécoises (sections à Paris et à Montréal).
- Accord de coopération entre l'Institut de Développement industriel de France et la Société de Développement industriel du Québec.

1982 - Visite officielle du Premier ministre Mauroy au Québec.

MODES DE FONCTIONNEMENT ET MÉCANISMES DES RELATIONS FRANCO-QUÉBÉCOISES

Les relations franco-québécoises sont fondées sur trois ententes intergouvernementales, particulièrement celles sur l'éducation (b) et la culture (c).

a- Entente sur un programme de coopération technique entre le ministère de la Jeunesse du Québec et l'Association pour l'Organisation des Stages en France (ASTEF devenue ACTIM), signée en 1964;
b- entente sur un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation, signée à Québec le 27 février 1965 par les ministres de l'Education de France et du Québec;
c- entente sur la coopération culturelle signée à Québec le 24 novembre 1965 par le ministre des Affaires culturelles du Québec et l'ambassadeur de France au Canada.

Ces ententes engendrèrent plusieurs accords de divers types entre les deux gouvernements et leurs institutions. Notons particulièrement les accords Johnson/Peyrefitte de 1967 (procès-verbal), Bourassa/Chirac de 1974 (procès-verbal) et les procès-verbaux des rencontres Barre/Lévesque (1977, 1979, 1980) et Mauroy/Lévesque (1982).

Les relations franco-québécoises s'expriment dans des rapports directs entre les deux gouvernements et leurs administrations.

1/ Rapports politiques

a- Rencontre annuelle des Premiers ministres français et québécois alternativement en France et au Québec;
b- visites ministérielles de part et d'autre.

2/ Rapports diplomatiques

a- Le Consulat général de France à Québec est le représentant direct du gouvernement français auprès du gouvernement québécois;

b- la Délégation générale du Québec à Paris représente directement le gouvernement du Québec auprès du gouvernement de la France.

3/ Rapports administratifs

a- La Commission permanente franco-québécoise

Elle est chargée de la coordination et de la mise en oeuvre de l'ensemble des programmes de coopération. Elle se réunit deux fois par année. En début d'année, elle évalue les diverses actions et détermine les orientations pour l'année à venir. À la fin de l'année, elle examine le fonctionnement de la coopération et attribue les moyens nécessaires pour la réalisation des programmes.

b- Les conseils d'orientations

Créés par la Commission permanente en 1979, ils regroupent des hauts fonctionnaires des ministères sectoriels. Ils ont un pouvoir de recommandation auprès de la Commission dans chacun de leurs secteurs respectifs. Lors de la dernière session de la Commission permanente, il a été décidé que les conseils d'orientations se réuniraient dorénavant tous les deux ans. Il existe six conseils d'orientations: "Éducation", "Formation permanente et professionnelle", "Enseignement supérieur et Recherche", "Santé et Affaires sociales", "Loisirs, Communications et Culture" et enfin "Coopération technique (économique)".

c- Selon les besoins, des mécanismes de concertation sont créés: Groupe franco-québécois de Coopération économique (GFQCE), Centre de Promotion des Coopérations technologiques et industrielles françaises et québécoises (CPCTIFQ), Comité franco-québécois de Coopération linguistique.

VISITES MINISTÉRIELLES (AVRIL 1982 - MAI 1983)

Les nombreuses visites ministérielles de part et d'autre reflètent l'excellence des relations politiques et la vigueur de la coopération entre les deux gouvernements. Ces visites de travail ont permis d'explorer de nouvelles avenues de coopération et d'amorcer, dans plusieurs cas, de nouveaux programmes conformes aux priorités établies par les deux Premiers ministres lors de leur rencontre d'avril.

1o Visites québécoises en France

Dates	Ministres	Objet
1er-15 mai 1982	Gérald GODIN Communautés culturelles et Immigration	Politiques françaises vis-à-vis l'immigration Politiques de la langue
20-21 mai 1982	Camille LAURIN Education	Transit pour Rome (canonisation) Coopération en éducation, notamment l'introduction de l'informatique dans l'enseignement (contenu et pédagogie)
20-25 juin 1982	Denis LAZURE Développement social	Politique de la famille et politique de l'emploi; coopération en affaires sociales
10 septembre 1982 (au cours séjour privé)	Pauline MAROIS Condition féminine	Politiques françaises sur la condition féminine Rencontre avec Mme Yvette Roudy, ministre déléguée à la Condition féminine

Dates	Ministres	Objet
4-9 novembre 1982	Jacques-Yvan MORIN Affaires intergouvernementales	Conseil d'Administration de l'ACCT Rencontre avec M. Claude Cheysson Tour d'horizon des dossiers franco-québécois
18-23 novembre 1982	Jean GARON Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Participation à "Interal 1982", à la 7e biennale internationale sur l'alimentation et les techniques Dossiers de coopération en agro-alimentaire
8-13 janvier 1983	Jacques PARIZEAU Finances	Dossier Péchiney: c'est à la suite d'un entretien avec M. Mauroy que Matignon annonçait la conclusion d'une entente définitive pour juin 1983
9-20 janvier 1983	Guy CHEVRETTE Loisir, Chasse et Pêche	Participation à la XIIIe session de la CONFEJES à Paris Coopération en matière de loisir et de jeunesse
13-14 janvier 1983	Camille LAURIN Education	Transit vers l'Algérie Coopération en informatique scolaire; visite retour à celle du ministre Savary
22-28 janvier 1983	Michel CLAIR Transports (accompagné d'élus locaux et des présidents des commissions des transports de la région de Montréal)	La politique des transports régionaux dans le cadre de la décentralisation française Politiques françaises en matière de transport en commun Visite retour à celle du ministre Fiterman

10-12 mai 1983	Bernard LANDRY Commerce extérieur	Coopération économique, notamment codéveloppement et micro-électronique
27 mai-3 juin 1983	Jacques-Yvan MORIN Affaires intergouvernementales	Préparation de la visite du Premier ministre Lévesque

2o Visites françaises au Québec

Dates	Ministres	Objet
3-6 juillet 1982	Charles FITERMAN Ministre d'Etat Transports	Politiques en matière de transport
8-10 juillet 1982	Edmond HERVÉ Ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de l'Energie	Coopération en matière d'énergie Rencontre avec l'Hydro-Québec
30 septembre- 4 octobre 1982	Alain SAVARY Education nationale	Coopération en éducation, notamment adaptation des formations et de la pédagogie aux nouvelles technologies
Novembre 1982	Noël JOSEPHE Président du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais	Coopération avec cette région en agro-alimentaire, développement industriel, échanges technologiques et culturels
13-14 janvier 1983	André CELLARD Secrétaire d'Etat Agriculture	Alcools et spiritueux, notamment importation et distribution des vins français au Québec
25-27 avril 1983	Yvette ROUDY Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de la condition féminine	Législations et réglementations relatives à la condition féminine Coopération dans ce secteur Visite retour à celle de Mme Marois
18-20 juin 1983	Edwige AVICE Min. déléguée au Temps libre, à la Jeunesse et aux Sports	C.A. de l'OFQJ Coopération en matière de loisir, jeunesse et sport

FAITS SAILLANTS DE LA VISITE DU PREMIER MINISTRE MAUROY (AVRIL 1982)

1o Relations politiques

Assurances claires et précises de la France concernant la continuité de sa politique extérieure envers le Québec: relations privilégiées, place du Québec au sein de la francophonie.

Allocution du Premier ministre Mauroy à l'Assemblée nationale:

"Le peuple de France se tient fermement aux côtés de votre peuple; le Québec n'est plus, ne sera jamais plus seul au monde".

Toast du dîner officiel au Parlementaire:

"Le Québec, foyer du seul peuple francophone de souche, hors de France, doit participer, dans les conditions qu'il juge acceptables, à toutes les instances existantes ou à venir de la francophonie".

2o Coopération

a) Bilan

Satisfaction devant les résultats significatifs obtenus depuis la dernière rencontre des Premiers ministres français et québécois, notamment dans le secteur de la coopération économique, scientifique et technique, auquel les Premiers ministres avaient accordé la priorité: investissements, création de sociétés mixtes, accords industriels, coopération régionale en agro-alimentaire, recherche industrielle, biotechnologies...

b) Coopération industrielle

Signature de quelques accords industriels, notamment une entente sur les conditions d'approvisionnement en énergie électrique pour le projet d'implantation de l'aluminerie PUK à Bécancour.

c) Coopération scientifique et technique

Signature de quatres nouveaux accords (biotechnologie, informatique, télématique et normalisation du contrôle et de la qualité des produits industriels) et moyens accrus pour le programme recherche et innovation technologique, au profit des PME.

d) Langue et communication

- Mesures en faveur du français, langue scientifique: politique et législation linguistique, collaboration à des revues scientifiques, développement de l'information technique et scientifique en langue française, poursuite de la coopération en matière de francisation, terminologie et néologie;
- création de groupes de travail pour le développement de la coopération en matière de langue et de technologies nouvelles de la communication;
- renouvellement de l'entente en matière de télévision (TVFQ) avec une importante clause de réciprocité;
- soutien aux efforts des pays tiers souhaitant développer l'usage du français.

e) Formations et politiques sociales

- Création d'un programme de bourses d'études et de stages, prioritairement réservé à la coopération scientifique et technologique;
- mesures permettant de lutter contre le chômage, plus particulièrement chez les jeunes;
- priorité accordée aux jeunes travailleurs dans les activités de l'OFQJ.

LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Introduction

Malgré leur volume encore modeste, les échanges commerciaux entre la France et le Québec ont connu une bonne performance en 1982. Les exportations québécoises vers la France ont progressé de 12% et les importations françaises au Québec de 6,8%. Cette progression est remarquable, compte tenu de la mauvaise conjoncture économique et des difficultés d'arrimage entre deux économies structurées et orientées différemment et qui viennent à peine de se découvrir.

L'augmentation des échanges commerciaux constitue certes une préoccupation constante des deux gouvernements. La priorité est toutefois accordée au développement d'une coopération économique, scientifique et technique visant une augmentation de ces échanges à moyen terme et favorisant particulièrement les créations de sociétés mixtes, les accords industriels, les transferts de technologie, la recherche industrielle et l'innovation technologique, en vue d'améliorer des produits existants et d'en développer conjointement de nouveaux.

Cette coopération est éminemment utile pour le Québec, non seulement pour les secteurs vitaux comme l'agro-alimentaire et les pêcheries, les ressources minérales et les forêts, mais également pour les secteurs d'avenir de son développement économique telles les biotechnologies, l'énergie, les industries de l'environnement, l'informatique et la télématique, les communications, etc...

En 1982, des résultats déjà impressionnants ont enrichi ce secteur prioritaire de la coopération.

- Malgré une conjoncture difficile, 5 implantations industrielles françaises au Québec et 6 créations de sociétés mixtes, représentant une vingtaine de millions de dollars d'investissement et plus d'une centaine de nouveaux emplois;

- une vingtaine d'accords industriels visant l'amélioration de produits existants ou la fabrication sous licence au Québec de nouveaux produits, dans des secteurs aussi variés que l'agro-alimentaire, les économies d'énergie, la filière bois, l'environnement, l'informatique, le matériel minier (N.B.: retombées difficiles à mesurer en raison du caractère très récent);

- le succès du programme de recherche industrielle et innovation technologique, au profit des PME qui, malgré sa création récente, a déjà produit 3 ententes importantes (agro-alimentaire et métrologie acoustique);

- la mise en oeuvre d'un nouveau programme de soutien aux projets industriels qui devrait favoriser le transfert technologique et l'application concrète de recherches effectuées sur des sujets prioritaires: robotique, aéronautique, biotechnologie...;

- la mise en oeuvre progressive de l'accord de normalisation, signé lors de la visite du Premier ministre Mauroy, qui devrait favoriser l'exportation des produits québécois en France et dans d'autres pays européens;

- l'apport de technologie française en agriculture, agro-alimentaire et pêches maritimes, notamment: élevage et mise en marché du poulet de grain, hydraulique agricole, culture des arbres nains, insémination artificielle pour ovins, élevage de bovins, qualité des produits marins, construction de navires de pêche;

- le succès remarquable du nouveau programme prioritaire sur les biotechnologies qui a déjà produit 6 projets conjoints de recherche avec application industrielle concernant notamment la fabrication de nouveaux outils diagnostiques, la mise au point d'un vaccin antirabique, l'amélioration de la production d'hémicellulase et l'hydrolyse des protéines alimentaires;

- les réalisations importantes du programme récent sur le développement technique et industriel et la recherche appliquée dans le domaine des énergies nouvelles et économies d'énergie: accord d'assemblage et de distribution d'éoliennes, ententes de fabrication de convecteurs électriques et travaux sur les techniques solaires et sur des modèles de prévision et distribution de l'énergie;

- les créations de sociétés mixtes: AQUATECH, SIDLY et ses filiales INSPECTRONIC et SONEXEAU (Société lyonnaise des Eaux et la Société d'Investissement Desjardins), les accords de fabrication sous licence et les études conjointes (assainissement de l'eau, pollution, récupération et recyclage des déchets...) dans le secteur important de l'environnement;

- les échanges fructueux de la "filière bois" (matières premières, machinerie, construction à ossature de bois) et de la bio-industrie forestière;

- la mise en oeuvre du nouveau programme en matière de télédétection qui facilitera notamment la découverte des richesses minérales du territoire québécois et la réalisation d'inventaires forestiers;

- la collaboration scientifique sur l'amiante, notamment le développement de nouvelles applications industrielles de ce minerai important pour le Québec (amiante-ciment, endos à linoléum, papier d'amiante, matériaux de friction...).

LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

La nature et la structure des économies française et québécoise sont fort différentes. L'économie française est structurée et orientée surtout en fonction du marché européen et africain; celle du Québec, en fonction du marché nord-américain. De plus, elles viennent à peine de se découvrir grâce en grande partie à l'action des deux gouvernements. Il ne faut donc pas espérer une augmentation spectaculaire des échanges commerciaux à court terme. Enfin, une conjoncture économique difficile de part et d'autre de l'Atlantique n'aide guère le commerce international, ne serait-ce que parce qu'elle favorise une augmentation des barrières protectionnistes (sur lesquelles le Québec a peu d'emprise au Canada) et une hausse de la concurrence.

Malgré tout, les échanges commerciaux entre les deux partenaires ont enregistré des progrès notables en 1982. Les importations du Québec en provenance de la France ont augmenté de 6,8 % pour s'établir à 427 000 000 $. Les exportations québécoises vers la France ont progressé de 12 % en dépit de la baisse du franc qui a engendré une hausse du prix de nos produits sur le marché français; cette progression a réduit légèrement notre déficit commercial avec ce pays.

Malgré leur volume encore modeste (299 000 000 $), les exportations québécoises vers la France représentent en 1982 42,3 % des exportations totales du Canada vers ce pays. Au cours des années 1979, 1980 et 1981, ce pourcentage était respectivement de 32,6, 33,9 et 27,3. La performance québécoise dépasse donc largement celle de l'ensemble du Canada. Cela prouve certes le succès de la coopération franco-québécoise, mais illustre également les difficultés d'arrimage des économies nord-américaine et européenne.

Les gouvernements français et québécois travaillent certes à aplanir ces difficultés. L'amélioration des échanges commerciaux demeure une préoccupation constante des deux gouvernements. Pour y parvenir, ils accordent toutefois la priorité au développement d'une véritable coopération industrielle, scientifique et technique, favorisant notamment les créations de sociétés mixtes, les accords industriels et les transferts de technologie dans les secteurs vitaux de leur développement économique respectif. La priorité accordée à cette coopération au cours des dernières années a donné des résultats fort intéressants en 1982; ce bilan positif devrait assurer une progression constante des échanges commerciaux au cours des prochaines années.

TABLEAU I

BALANCE COMMERCIALE DU QUÉBEC AVEC LA FRANCE

EN 1981 ET 1982

'000$

	1981	1982	Δ en % 82-81
Exportations du Québec à destination de la France	266 639	298 575	12,0
Importations du Québec en provenance de la France	399 899	427 237	6,8
Balance commerciale	(133 260)	(128 662)	3,5

SOURCE: BSQ - Commerce International du Québec 1981

Exportations du Canada chargées au Québec, par pays et marchandises, 1982

Importations du Canada dédouanées au Québec, par pays et marchandises, 1982

TABLEAU II

VALEUR DES EXPORTATIONS CHARGÉES AU QUÉBEC

A DESTINATION DE LA FRANCE SELON LES PRINCIPAUX PRODUITS

1981 ET 1982

'000$

PRINCIPAUX PRODUITS	1981	1982	Δ en % 82-81
Autres produits chimiques inorganiques	50	29 569	---
Minérais, concentrés, déchets de fer	23 097	28 770	24,6
Pâte de bois et pâte similaire	11 068	24 522	121,6
Amiante non manufacturée	19 872	21 689	9,1
Autres minéraux non métalliques bruts	16 021	19 935	24,4
Bois d'oeuvre	26 498	19 729	(25,5)
Cuivre et alliages	24 176	16 077	(33,5)
Viandes fraîches, réfrigérées, congelées	18 842	15 087	(19,9)
Machine de levage	3	9 345	---
Produits biologiques	6 940	8 421	21,3
TOTAL: Principaux produits	146 567	193 144	31,8
TOTAL: Tous les produits	266 639	298 575	12,0

NOTE: --- Variation supérieure à 99,9%

En 1982, les principaux produits représentent 65% des exportations québécoises à destination de la France.

SOURCE: BSQ - Commerce International du Québec, 1981
Exportations du Canada chargées au Québec, par pays et marchandises, 1982

TABLEAU III

VALEUR DES IMPORTATIONS DÉDOUANÉES AU QUÉBEC
EN PROVENANCE DE LA FRANCE
SELON LES PRINCIPAUX PRODUITS
'000$

PRINCIPAUX PRODUITS	1981	1982	Δ en % 82-81
Boissons alcooliques fermentées	10 791	38 483	256,6
Livres et brochures	30 332	27 676	(8,8)
Vêtements dessus sauf tricot ou tissus tricot	12 628	14 097	11,6
Tôles, feuilles, feuillards d'acier	16 982	13 882	(18,3)
Barres et tiges en acier	11 281	13 743	21,8
Mécanismes de commutation et de protection	13 434	13 678	1,8
Boissons alcooliques distillées	4 144	13 373	222,7
Journaux, revues et périodiques	10 726	11 210	4,5
Pièces de matériel roulant, chemin de fer	3 328	10 982	230,0
Ustensiles de cuisines, coutellerie	9 631	10 294	6,9
Articles de toilette, préparation de nettoyage	10 584	9 486	(10,4)
Appareils pour sports et divertissements	6 827	8 381	22,8
TOTAL: Principaux produits	140 688	185 285	31,7
TOTAL: Tous les produits	399 899	427 237	6,8

NOTE: Les principaux produits représentent 43,4% des importations québécoises en provenance de la France.

SOURCE: BSQ - Commerce International du Québec, 1981
Importations du Canada dédouanées au Québec par pays et marchandises, 1982.

A - LA COOPÉRATION INDUSTRIELLE

Ce secteur est devenu un important volet de la coopération franco-québécoise au cours des dernières années. Les efforts déployés de part et d'autre ont engendré plusieurs implantations industrielles, créations de sociétés mixtes et accords industriels. Ces réalisations sont redevables en majorité aux programmes gouvernementaux, en particulier le programme ACTIM/MAIQ (maintenant MCE), le programme récent de recherche industrielle et innovation technologique au profit des PME et les programmes économiques sectoriels portant notamment sur les biotechnologies, l'énergie et l'environnement.

1/ LES IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

- Elles recouvrent des opérations diversifiées, allant du simple bureau d'un représentant de ventes à l'étranger à une usine complète de fabrication ou de montage;

- en 1982, on compte cinq implantations françaises au Québec, malgré la conjoncture difficile;

- retombées difficiles à mesurer en raison du caractère récent: environ une dizaine de millions de dollars d'investissement et création approximative d'une cinquantaine d'emplois la première année;

  * Un exemple: SOPREMA étanchéité inc. à Drummondville

- investissement: 5 000 000 $; création d'emplois: 25 la première année;

- importante compagnie française possédant trois usines en France, une en Suisse et une en Allemagne;

- fabrication de membranes d'étanchéité pour toitures, cuvelages, tunnels... selon une technologie avancée;

- l'usine québécoise sera la plus automatisée de toutes les filiales de SOPREMA;

- objectif de desservir le marché nord-américain à partir du Québec;

- avant cette implantation, utilisation pendant 4 ans des programmes de coopération pour études de marché, commercialisation du produit et formation de futurs employés à l'usine-mère de Strasbourg.

2/ LES CRÉATIONS DE SOCIÉTÉS

Elles se réalisent par des ententes de divers types ou simplement par injection de capitaux.

- Six créations de sociétés mixtes au Québec en 1982, malgré une conjoncture difficile;

- investissements et créations d'emplois difficiles à mesurer, car les créations sont trop récentes;

  * Exemple 1: la Société LAGACÉ inc.

- née d'un accord entre la Société française GUINTOLI & Frères et la Société CANFARGE; secteur des travaux publics;

- création grâce à une injection de capital de 2 700 000 $ de la société française;

  * Exemple 2: la Société INSPECTRONIC inc.

- née d'un accord entre la Société lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage et la Société d'Investissement Desjardins; secteur de l'assainissement des eaux;

- investissement de 1 000 000 $ et création de 25 nouveaux emplois.

3/ LES ACCORDS INDUSTRIELS

- On compte plusieurs types d'accords; la majorité visent l'amélioration de produits existants (transfert de technologie) et la fabrication au Québec et en France de nouveaux produits (fabrication sous licence);

- en 1982/83, on en compte plus d'une vingtaine dans des secteurs aussi variés que l'agro-alimentaire, les économies d'énergie, la filière bois, l'environnement, l'informatique, le matériel minier, etc...;

- retombées difficiles à mesurer, car les accords sont trop récents.

a) Deux exemples de transfert de technologie

- Apport de technologie de la Société française ACIR qui s'est associée avec la compagnie montréalaise I.E.C. HOLDEN inc. pour créer la Société mixte THERMORÉACTEUR SUNKISS inc. spécialisée dans le séchage ultra-rapide de la peinture des véhicules moteurs. Investissement de 3 000 000 $, création de 15 nouveaux emplois, chiffre d'affaires prévu de 3 000 000 $ la première année et pouvant tripler dès la seconde.

- Apport de technologie de la Société québécoise TECHMIRE Canada ltée qui s'est associée avec DUCRET SARL de France pour créer la Société TECHMICAST S.A. spécialisée dans le moulage sous pression thermoplastique. Investissement de 1 650 000 $, chiffre d'affaires de 3 000 000 $ prévu dès la seconde année.

b) Un exemple de fabrication sous licence: BOMBARDIER - COUQUEBERG

- Appuis frettés pouvant servir comme pièces composantes du matériel de transport, de stations nucléaires ou de plates-formes "offshore".

- Produit de haute technologie encore non fabriqué en Amérique du Nord.

- Entente donnant l'exclusivité à BOMBARDIER pour les 3 Amériques, COUQUEBERG conservant l'exclusivité du marché de la CEE.

- BOMBARDIER a investi 40 000 $ pour créer une douzaine d'emplois et réaliser un chiffre d'affaires de 500 000 $ dès la première année.

4/ RECHERCHE INDUSTRIELLE ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Programme créé en 1981 au profit des PME qui ne disposent pas de structures et de budgets de recherche.

Objectifs

- Favoriser les innovations technologiques, en vue de mettre au point, d'améliorer ou d'adapter des produits ou des procédés industriels;

- développer les recherches industrielles conjointes, en vue de rapprocher les PME des deux pays par la création et la commercialisation de nouveaux produits.

Principales réalisations

Ce nouveau programme qui suscite un intérêt grandissant a permis, dès 1982, la signature de trois ententes.

- LASSONDE/LA FERMIÈRE pour la mise au point d'un procédé de clarification de jus. Investissement de 200 000 $ de part et d'autre.

- SERRES DION/MICROVIV: propagation de plantes par culture in vitro. Participation financière de 210 000 $ de part et d'autre.

- POCATEC/ACLAN: appareils de métrologie acoustique au coût, pour chacune des entreprises, d'environ 100 000 $.

5/ LE CENTRE DE PROMOTION DES COOPÉRATIONS INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

La section québécoise (CQCI) inaugurée l'année dernière a commencé à remplir ses mandats de diffusion de l'information sur les technologies québécoises, d'études dans des domaines prioritaires, d'aide aux missions industrielles québécoises en France dans le cadre du programme ACTIM/MAIQ (maintenant MCE) et de mise en place d'un système d'échange de données avec la section française (CFCI).

Principales réalisations

- Diffusion d'un inventaire sur les technologies québécoises cessibles préparées par le CRIQ;

- études dans des secteurs prioritaires: filière bois, biotechnologie, micro-informatique, pêcheries, robotique et énergies nouvelles;

- participation avec le CFCI à la Foire INOVA à Paris pour promouvoir la coopération franco-québécoise.

6/ SOUTIEN AUX PROJETS INDUSTRIELS

Elaboré en 1982, ce nouveau programme s'amorcera véritablement au cours de l'année.

Objectifs

Favoriser le transfert technologique et l'application concrète des recherches effectuées sur des sujets prioritaires tels la robotique, l'aéronautique, l'automatisation des entreprises, la biotechnologie, le transport en commun.

Le Québec consacrera 110 semaines/hommes pour permettre aux industriels du secteur privé de bénéficier davantage des retombées des autres programmes gouvernementaux de coopération économique, scientifique et technique.

7/ L'ENTENTE DE NORMALISATION

Mise en oeuvre en 1982 de l'entente entre le Bureau de Normalisation du Québec et NOREX de France, en vue d'échanger des informations sur les normes régissant les produits industriels et en favoriser ainsi l'exportation. Cette entente devrait favoriser l'exportation de produits québécois en France et dans d'autres pays européens utilisant les données fournies par ce réseau privilégié d'information.

B - LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE SECTORIELLE

La coopération économique, scientifique et technique touche presque tous les secteurs d'activités. Les secteurs traités ici (par ordre alphabétique) sont les plus importants. Le secteur de l'informatique et télématique est décrit dans la section portant sur la langue française.

1/ AGRICULTURE, AGRO-ALIMENTAIRE ET PÊCHES MARITIMES

Contribution de la coopération franco-québécoise à l'atteinte de l'objectif d'autosuffisance dans ce secteur. Apport de l'expertise française, notamment en recherche, formation, agro-technologie et pêches maritimes...

Principales réalisations en 1982

a) Recherche

- Nouvelles techniques d'élevage et de mise en marché du poulet de grain;
- avec l'Institut national de Recherche agronomique (INRA) de France: développement de nouvelles méthodes plus économiques de recyclage des eaux piscicoles (afin d'enrayer les problèmes environnementaux de disposition de fumiers piscicoles) et de nouvelles techniques d'aménagement hydraulique agricole, y compris leur impact sur l'environnement.

b) Formation

- Méthodes d'apprentissage par les jeux d'entreprises;
- matériel didactique pour cours par correspondance;
- gestion pédagogique informatisée;
- en 1983, un nouveau programme de formation pratique des techniciens permettra à quelques diplômés de l'Institut maritime du Québec de parfaire leur formation, notamment dans le domaine encore inconnu au Canada du transport du gaz naturel liquéfié.

c) Agro-technologie

- Nouvelle méthode française concernant les techniques de taille et les différents systèmes de production de fruits sur arbres nains;

- équipement et techniques d'insémination artificielle pour ovins;

- élevage de bovins de race limousine.

d) Pêches maritimes

- Méthode de contrôle de la qualité des produits marins dans les usines de transformation;

- construction de navires de pêche (chaluts) plus efficaces et répondant aux normes plus strictes concernant la qualité du poisson;

- recherche sur la nourriture des poissons à partir des biomasses.

e) Perspectives

Au cours de la prochaine année, une vingtaine de thèmes seront abordés dans les secteurs prioritaires favorisant des projets à haute valeur ajoutée, la production céréalière, la production bovine, l'horticulture et la qualité des produits marins.

2/ BIOTECHNOLOGIES

En 1981, les deux gouvernements décidèrent d'explorer les possibilités de coopération dans ce secteur d'avenir. Lors de la dernière rencontre des Premiers ministres en avril 1982, ils signèrent un accord-cadre accordant une priorité à la recherche conjointe, à la formation et aux transferts protégés de technologie dans ce secteur au cours des 5 prochaines années.

Au Québec, cet accord de coopération avec la France forme un important volet du nouveau programme gouvernemental "À l'heure des biotechnologies". Un comité d'experts représentant les milieux universitaire, industriel, gouvernemental et para-gouvernemental, évalue le programme franco-québécois et travaille étroitement avec la "mission de concertation" du nouveau programme gouvernemental québécois.

Principales réalisations

Malgré le caractère hautement compétitif des biotechnologies et la crainte de devoir dévoiler des procédés susceptibles d'être exploités ailleurs, ce programme récent a déjà permis la mise en oeuvre de 6 projets de recherche appliquée:

- Développement d'un vaccin anti-rabique de type immunosome entre l'Institut Armand Frappier (IAF) et l'Institut Pasteur;

- hydrolyse enzymatique des protéines alimentaires entre SOPHARGA, INRA et l'Université Laval;

- développement de nouvelles techniques d'immunoétalonnages entre l'INSERM-U-58 et l'Université Laval (CHUL);

- caractérisation biochimique et amélioration d'hémicellulases bactériennes entre l'Université de Technologie de Compiègne et l'Institut de Recherche sur les Pâtes et Papiers;

- applications du génie génétique à l'analyse des gènes des organismes supérieurs entre l'Université de Sherbrooke et Gif-sur-Yvette;

- régulation et contrôle hormonal de la lactation entre l'Université Mc Gill et Gif-sur-Yvette (INSERM).

Perspectives

- Orientation vers la subvention de projets communs privilégiant surtout des applications socio-économiques;

- poursuite des thèmes concernant le développement de nouveaux outils diagnostiques, la mise au point d'un vaccin antirabique, l'amélioration de la production d'hémicelluloses et l'hydrolyse des protéines alimentaires;

- mise en oeuvre de nouveaux projets concernant le génie biochimique et la biotechnologie solaire.

3/ ÉNERGIE

Amorcé en 1981, ce programme prioritaire vise à promouvoir le développement technique et industriel et la recherche appliquée dans le domaine des énergies nouvelles et des économies d'énergie.

En 1982, une quinzaine de missions dans les deux sens ont impliqué une cinquantaine de participants dont 70 % en provenance du secteur privé et para-public.

Principales réalisations (depuis le début du programme)

- Accord d'assemblage et de distribution d'éoliennes;

- entente de fabrication de convecteurs électriques;

- collaboration scientifique dans le domaine des techniques solaires;

- travaux conjoints sur des modèles de prévision et de distribution de l'énergie.

Perspectives

- Priorité accordée à la participation des intervenants industriels, commerciaux et professionnels, en vue notamment de favoriser davantage les transferts de technologie et les applications industrielles;

- poursuite des thèmes en cours et développement de nouveaux projets dans des secteurs essentiels tels l'hydrogène, les gazogènes, la biomasse et l'utilisation de l'électricité en milieu industriel.

4/ ENVIRONNEMENT

Le programme de coopération dans le secteur eau/environnement a porté principalement en 1982 sur les problèmes d'assainissement de l'eau, les études d'impact, la lutte contre la pollution par les effluents industriels et urbains, la récupération et le recyclage des déchets, ainsi que sur les méthodes de contrôle des terrains d'enfouissement sanitaire. Onze Québécois et autant de Français ont participé à ces échanges, dont près de la moitié provenait du secteur privé.

Principales réalisations

Ces échanges ont déjà donné lieu à une coopération technologique concrétisée par la création de sociétés franco-québécoises dont AQUATECH, SIDLY et ses deux filiales INSPECTRONIC et SONEXEAU... Certains accords de fabrication sous licence sont aussi envisagés.

Perspectives

En 1983, les thèmes retenus gravitent autour de l'assainissement de l'air, le traitement des eaux contaminées et la valorisation des déchets domestiques et industriels. La coopération orientée vers la recherche technologique et les accords industriels sera poursuivie, avec la participation la plus large possible de partenaires du secteur privé.

5/ FORÊTS ET TÉLÉDÉTECTION

Après une phase intense d'échanges depuis 1974, la coopération dans le secteur forêt s'est concentrée en 1982 sur l'industrie forestière: première transformation du bois, intégration des entreprises forestières, optimisation du débit des grumes, détection des défauts et classement des bois. Une quinzaine de participants de part et d'autre ont participé à ces échanges. Pour 1983, l'accent sera mis sur les aspects commerciaux de la filière bois (matières premières, machinerie, construction à ossature bois) et la bio-industrie forestière (protéines).

Par ailleurs, un nouveau programme de coopération en matière de télédétection a été élaboré en 1982 en liaison avec le Centre québécois de Coordination de la Télédétection, organisme rattaché à la Direction des Relevés techniques du ministère de l'Energie et des Ressources. Ce programme, qui débute en 1983, permettra un échange d'expertise dans ce domaine hautement spécialisé, particulièrement pour ce qui concerne l'exploitation des données du futur satellite SPOT pour la connaissance des ressources minérales et forestières du Québec.

6/ RESSOURCES MINÉRALES

La géologie fondamentale et la géotechnique ont fait l'objet d'une coopération qui s'est avérée des plus fructueuses tant sur le plan de la connaissance que sur celui de la méthodologie par la confrontation des écoles nord-américaine et française. À titre d'exemple, une recherche géologique effectuée dans le Nouveau-Québec a permis de développer une nouvelle approche méthodologique concernant l'emplacement des minéralisations du cuivre, nickel et zinc et d'élaborer de nouveaux guides d'exploration.

Aussi, les résultats positifs obtenus conduisent à souhaiter le maintien de cette coopération axée, d'une part, sur l'échange d'étudiants pour des stages de terrain et les programmes de recherches conjoints avec les universités françaises et, d'autre part, sur une intensification des activités d'exploration minière (cuivre avec la Société française SEREM et uranium avec la Société française SERU-Nucléaire) et d'application de procédés industriels (hydrométallurgie, broyage, équipements miniers), en collaboration avec les partenaires du secteur privé.

Amiante

Dans le domaine de l'amiante, la collaboration scientifique entre l'IRDA et le Laboratoire du CHU de Créteil se poursuit sur l'évaluation de l'activité physiologique d'une fibre d'amiante modifiée.

Par ailleurs, les transferts de technologie et la recherche de nouvelles applications industrielles seront poursuivis, notamment sur l'amiante-ciment, les endos à linoléum, le papier d'amiante, les matériaux de friction et les produits chimiques à base de minerai d'amiante.

7/ NOUVEAUX PROGRAMMES

a) Transports

Suite à des rencontres entre les deux ministres responsables, des possibilités de coopération sont explorées, notamment sur le développement des transports en commun (terminus d'autobus, voies réservées, taxis collectifs), les systèmes de contrôle tarifaire, les modèles informatiques de gestion des réseaux de transport et les politiques gouvernementales de transport urbain. Un séminaire franco-québécois est déjà prévu au Québec à l'automne 1983 sur les transports urbains, les transports routiers et la sécurité routière. Plusieurs spécialistes français y apporteront leur expertise.

b) Micro-électronique

Devant les progrès fulgurants dans ce secteur d'avenir, les deux gouvernements envisagent d'y développer une coopération sur le modèle de celle portant sur les biotechnologies, dont les résultats furent rapidement très positifs. Ce programme s'ajoutera aux échanges déjà fructueux dans le domaine de la formation (coopération en éducation) et du développement informatique en langue française (c.f.: section sur la langue française). La Société de Micro-électronique industrielle de Sherbrooke (SMIS), rattachée à l'Université de cette ville, collabore déjà avec le Centre national d'Etudes et des Télécommunications (CNET) français à l'adaptation du logiciel français CASSIOPEE.

c) Coopération régionale

Les deux gouvernements ont convenu de privilégier également une approche régionale permettant d'explorer d'autres créneaux de coopération. Des activités sont envisagées, notamment avec la région Nord-Pas-de-Calais concernant la promotion des technologies québécoises, l'exportation éventuelle de maisons québécoises à ossature de bois et l'apport de la technologie française développée dans cette région concernant la deuxième transformation du poisson.

ÉDUCATION ET CULTURE

LA COOPÉRATION EN ÉDUCATION

Introduction

Fer de lance de la coopération franco-québécoise, les échanges en éducation ont diminué légèrement au cours des dernières années. Les besoins nouveaux des deux partenaires et la nécessité d'organiser avec plus d'ardeur les affinités et complémentarités dans les secteurs économiques et technologiques expliquent en grande partie cette diminution. Les programmes privilégiant les "échanges de masse" (projets intégrés, bourses d'études, jeunes maîtres...) ont été réduits progressivement, voire abandonnés.

Cette mini-réforme de la coopération en éducation n'est pas tout à fait terminée. On peut affirmer toutefois qu'elle privilégie déjà les priorités suivantes:

- Développement de la recherche dans les secteurs scientifiques et technologiques indispensables au développement économique et industriel qui s'annonce: informatique, micro-électronique, télématique et robotique; énergie, biotechnologie, environnement, etc...;

- développement de nouveaux programmes d'enseignement à tous les niveaux, afin de former de futurs travailleurs aptes à maîtriser les nouvelles technologies;

- développement de la pédagogie par l'utilisation et l'adaptation à l'éducation de ces nouvelles technologies, notamment le matériel didactique informatisé;

- développement de l'éducation permanente et de l'enseignement professionnel, afin de contribuer à enrayer le chômage chez les jeunes adultes sans formation adéquate et de mieux préparer les futurs (es) travailleurs et travailleuses aux nouvelles particularités du marché du travail de demain;

- amélioration de la gestion du système éducatif et de son intégration avec les autres composantes socio-économiques, notamment par l'implication plus grande des divers agents des milieux de l'éducation et des intervenants de l'environnement socio-économique et culturel.

En amorçant cet important virage, la coopération en éducation conserve sa place indispensable et son caractère éminemment utile dans la coopération franco-québécoise. Non seulement cherche-t-elle à apporter des solutions aux problèmes actuels des deux communautés (chômage des jeunes, réforme administrative du système scolaire, développement scientifique et technologique accéléré, nouveaux programmes d'enseignement et nouveau matériel didactique...), mais à tracer également de nouvelles voies susceptibles de répondre aux besoins technologiques des deux partenaires, à l'aube de ce qu'il est déjà convenu d'appeler "la troisième révolution industrielle". La coopération franco-québécoise ne peut que s'enrichir de cette intégration progressive des échanges en éducation aux priorités de la coopération économique, scientifique et technique.

1/ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

a) Projets intégrés

Depuis vingt ans, la coopération a permis à environ 5 000 professeurs et chercheurs universitaires français et québécois de travailler ensemble, afin de s'enrichir de leurs découvertes, réaliser des publications conjointes, confronter leurs méthodes d'enseignement et de recherche et réaliser des programmes conjoints.

Principales réalisations

Actuellement, près d'une centaine de projets, dont plus de la moitié sont concentrés dans les priorités gouvernementales, en particulier dans les secteurs de pointe: énergie, biotechnologie, électronique (micro-ordinateur), informatique, environnement, etc...

Retombées

La part de la coopération franco-québécoise dans les retombées de ces projets est difficile à mesurer en raison de la diversité des sources de financement. On peut toutefois mentionner un apport important aux publications des travaux, à l'amélioration des programmes d'enseignement (aéronautique, ingénierie pétrolière, aménagement du territoire...) et aux retombées économiques et industrielles, notamment: gestion d'entreprises et de coopératives, stockage et conservation de l'énergie, conservation des légumes et des fruits, exploration minière, robotique, logiciels, écologie et protection de l'environnement, énergie nucléaire, biotechnologie...

b) Bourses de soutien aux professeurs en année sabbatique

Ce programme unilatéral français a permis depuis cinq ans à 70 professeurs québécois de séjourner en milieu universitaire français, afin de poursuivre leurs recherches, de confronter leurs travaux et leurs méthodes et d'apporter également leur compétence et leur expertise à leurs collègues français.

Il suscite énormément d'intérêt dans le milieu universitaire québécois, si l'on en juge par les 250 candidatures à l'obtention de cette bourse depuis sa création. Cette année, une douzaine de professeurs québécois en bénéficient.

c) Directeurs d'études associés à l'EHESS, Paris

Ce programme favorise la diffusion des études québécoises et la poursuite de recherches conjointes par le séjour à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris de professeurs québécois reconnus dans leur discipline.

En 1982, 4 d'entre eux ont occupé successivement les deux postes/année offerts. En 1983, l'institution recrutera elle-même 3 professeurs québécois. Depuis 1966, une cinquantaine d'universitaires québécois ont pu promouvoir leur expertise dans leur discipline respective, tout en créant des liens qui se sont prolongés dans des projets intégrés de recherche conjointe ou d'enseignement spécialisé.

d) Bourses d'études et de stages

Depuis l'origine, 2 000 à 3 000 étudiants ont effectué des études (bourses d'études) et des recherches (stages de trois à dix mois dans les projets intégrés universitaires) dans l'autre pays, contribuant ainsi à la connaissance réciproque des deux peuples et aux échanges scientifiques entre les deux communautés. Ces bourses ont diminué sensiblement au cours des dernières années.

Actuellement, 19 Français effectuent des stages de recherche au Québec et une dizaine de boursiers y terminent leurs études; 25 Québécois séjournent en France.

Dès septembre prochain, un nouveau programme de bourses, créé par les Premiers ministres en avril 1982, remplacera ces bourses d'études et de stages. Appelé "allocations d'études", il délivrera des "bourses d'excellence" substantielles (10 000 $ à 12 000 $ annuellement) aux meilleurs candidats, particulièrement dans les disciplines scientifiques et techniques reliées aux priorités des deux gouvernements.

2/ ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUES SUPÉRIEURS (COLLÉGIAL - IUT)

Une soixantaine de missions annuelles permettent la réalisation de projets visant l'amélioration de la formation professionnelle dans les CEGEPS et les IUT français, dans des disciplines telles l'informatique, les économies d'énergie et les énergies nouvelles dans le bâtiment, le contrôle aérien, le transport, l'environnement et la gestion.

Principales réalisations

- Coproduction d'une maquette didactique sur le cheminement des données à l'intérieur et à l'extérieur d'un micro-processeur;

- coproduction d'un manuel pour l'utilisation de la micro-informatique dans l'analyse scientifique instrumentale;

- implantation d'un programme expérimental de formation de contrôleurs aériens (CEGEP de St-Jean);

- symposium sur l'apport des micro-ordinateurs dans l'enseignement de l'informatique; un autre sur la conservation de l'énergie et sur les énergies nouvelles;

- séminaire sur l'enseignement des techniques digitales, ordinateurs et automatisme.

3/ INTRODUCTION DE TECHNOLOGIES NOUVELLES EN ÉDUCATION (COLLÉGIAL)

Plus de 2 000 personnes ont participé à ce programme en contribuant à l'atteinte de résultats significatifs, notamment en aéronautique, hôtellerie, fabrication mécanique, gestion des PME...

Actuellement, plus d'une trentaine d'échanges favorisent la réalisation de projets concentrés surtout dans le secteur de l'informatique et de la télématique: automatismes industriels, applications pédagogiques de l'ordinateur, compatibilité des logiciels, francisation des ateliers et laboratoires scolaires, matériel didactique informatisé...

Principales réalisations

- Achat, par la France, de 49 bandes vidéos québécoises portant sur la commande numérique;

- coproduction d'un document audio-visuel sur les automatismes, d'ensembles multi-media sur l'industrie de l'habillement, le dessin publicitaire, l'initiation à la fonderie et au métier de tapissier-garnisseur, ainsi que des vidéos et documents d'accompagnement en analyse de systèmes informatisés.

Perspectives

Le virage technologique et l'introduction de micro-ordinateurs dans les écoles donnent une importance particulière à ce programme. Le Québec pourra profiter de l'expertise française concernant la formation des maîtres, l'introduction de l'ordinateur dans les écoles et les recherches sur les conditions d'utilisation des didacticiels. Des recherches et expérimentations conjointes sont envisagées et leurs résultats pourront être disponibles aux autres pays francophones. Un colloque international sur les logiciels utilitaires en télématique éducative se tiendra à Montréal en 1984.

4/ ADAPTATION DES FORMATIONS ET FORMATIONS NOUVELLES (COLLÉGIAL, LYCÉES TECHNIQUES, SECONDAIRE)

En 1982/83, une quarantaine de projets ont contribué à satisfaire les besoins nouveaux en enseignement professionnel, notamment les activités de formation relatives au contrôle continu, à la création et gestion des entreprises (PME-PMI), au secrétariat, aux techniques du bâtiment, aux métiers du bois, à la confection vestimentaire et à l'électronique.

Principales réalisations

- Les études conjointes GIPEX-CEREQ sur l'impact des nouvelles formes d'information et d'automatisation sur le travail et la formation;

- apport français important, notamment pour les programmes des métiers du bois ("affûteurs et scieurs", ouvriers des pâtes et papiers), la formation de formateurs en dépannage d'appareils électroniques, l'adaptation de la méthode AIDER à l'enseignement de la confection vestimentaire.

Perspectives

Orientation vers l'adaptation des formations, dans les domaines industriel et économique, aux technologies nouvelles et aux techniques de pointe. Apport français important pour la réforme envisagée de l'enseignement professionnel aux niveaux secondaire et collégial.

5/ FORMATION PERMANENTE ET PROFESSIONNELLE

Plus d'une soixantaine de missions dans les deux sens ont réuni de nombreux intervenants sectoriels et régionaux, afin de concevoir et d'adapter des programmes de formation destinés à contribuer à enrayer le chômage grandissant, particulièrement chez les jeunes adultes sans formation adéquate.

Les activités s'articulent autour de trois grands thèmes prioritaires: l'insertion professionnelle des jeunes, l'amélioration des dispositifs de formation professionnelle et la formation professionnelle versus le développement économique.

En 1982, les principaux thèmes suivants furent explorés: le développement régional, le secteur artisanal, les PME, les coopératives, l'agro-alimentaire, les économies d'énergie et le commerce international.

Principales réalisations

- Programmes nouveaux dans les CEGEPS et commissions scolaires, particulièrement dans des domaines tels les économies d'énergie, les métiers du bois, l'artisanat, la gestion des coopératives et des PME;

- implication des intervenants des divers milieux dans des actions de formation, par exemple: cinq organismes du Bas St-Laurent avec des experts de la Loire, de l'Ardèche et de la Savoie; des établissements scolaires de l'Estrie avec le groupe "Fer de Lance" (support à la création d'entreprises); l'Ecole polytechnique de Montréal avec des experts de l'EFP (cours en ingénierie pétrolière pour de jeunes cadres); le Conseil des Coopératives de l'Outaouais avec la Coopérative de Provence (administration des coopératives).

Perspectives

Orientation vers la recherche de l'expertise française touchant notamment le système d'apprentissage, les formations alternées, les mécanismes de concertation Etat/patronat/syndicat, la formation par l'entreprise, l'élimination des stéréotypes masculins et féminins dans le choix des professions.

6/ ÉDUCATION PRIMAIRE-SECONDAIRE/ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

D'abord destiné aux échanges de jeunes maîtres, puis, à partir de 1975, à des projets de recherche en pédagogie, ce programme vise maintenant l'amélioration de la gestion des systèmes éducatifs et du développement pédagogique (introduction de nouvelles technologies dans l'enseignement et rénovation des disciplines). Il a touché plus de 4 000 participants depuis 1969.

Actuellement, une quarantaine de fonctionnaires des deux ministères de l'Education oeuvrent dans des projets portant principalement sur la gestion du système éducatif, l'adaptation scolaire et l'orientation professionnelle, la formation et le perfectionnement des personnels scolaires, l'information scolaire, l'évaluation, la décentralisation et les relations avec les partenaires sociaux.

Principales réalisations

- Les travaux du groupe COPIE (Conseil d'Orientation et d'Innovation en Éducation) sur l'inadaptation scolaire;

- les travaux sur l'administration scolaire, notamment le rôle des chefs d'établissements sur l'environnement socio-culturel, la pédagogie comparée en adaptation scolaire, l'orientation professionnelle.

CULTURE

Introduction

Les affinités culturelles évidentes ont permis de tisser des liens solides de part et d'autre de l'Atlantique, particulièrement au cours des 20 dernières années. Les principaux artistes français de la plupart des secteurs culturels enrichissent le patrimoine culturel québécois. Il en est de même pour les Québécois en France, particulièrement dans les secteurs de la chanson, de la littérature et de plus en plus du cinéma.

Le gouvernement du Québec apporte son concours à la promotion des artistes québécois les plus reconnus et des oeuvres les plus renommées par la participation aux grands événements des industries culturelles (festivals du cinéma, du spectacle, de la chanson, du théâtre, salon du livre, MIP-TV, MIDEM ...) et par les activités de promotion de la Délégation du Québec. Les efforts portent également sur la promotion et la diffusion d'oeuvres moins connues et sur le perfectionnement de nos artistes.

La coopération culturelle entre les deux gouvernements vise donc à faciliter la promotion et l'accessibilité des biens culturels de part et d'autre et le perfectionnement des artistes et professionnels des "industries" culturelles. Les secteurs privilégiés sont le livre et la littérature, les arts visuels, les arts d'interprétation et de plus en plus les métiers d'art. Cette coopération est particulièrement essentielle au Québec pour les raisons suivantes:

- Sa situation géo-culturelle sur un continent américain anglophone l'oblige à exprimer fortement tous les aspects de sa spécificité historico-culturelle francophone, d'où la nécessité des apports extérieurs et l'indispensable quasi-perfection de ses artistes et créateurs;

- son marché domestique restreint l'oblige à rechercher des débouchés plus vastes pour les produits de ses industries culturelles, ne serait-ce que pour en maintenir la vitalité (littérature, musique, cinéma...).

1/ LIVRE ET LITTÉRATURE

Plusieurs programmes et initiatives bilatérales ou unilatérales contribuent à la promotion du livre et des auteurs français et québécois. Le texte qui suit présente les principales activités bilatérales et unilatérales québécoises.

1.1 Aide franco-québécoise à la coédition d'ouvrages scientifiques

En 1982/83, 14 ouvrages, en grande majorité québécois, ont bénéficié d'une subvention totale d'environ 150 000 $ répartie également entre les deux gouvernements.

1.2 Aide à l'achat du livre spécialisé de langue française

Ce programme accordant une remise aux étudiants québécois sur des ouvrages sélectionnés en sciences pures et appliquées et en médecine s'est terminé cette année. Il aura permis durant plusieurs années la disponibilité à coût raisonnable d'ouvrages importants dans un secteur dominé par des livres scientifiques en langue anglaise. En 1982, environ 150 000 $ y furent consacrés, dont près de 100 000 $ par le Québec. Il est remplacé par un programme unilatéral français destiné à la promotion du livre scientifique français au Québec et qui fait pendant au programme suivant.

1.3 Aide à la promotion du livre québécois en France

Ce nouveau programme financé par le Québec (50 000 $) vise à subventionner la publicité faite en France à des ouvrages sélectionnés, particulièrement dans le cadre du programme de coédition ci-après.

1.4 Aide à la coédition d'oeuvres littéraires québécoises

Créé par les Premiers ministres en avril dernier, ce programme fournit une aide financière aux éditeurs québécois et à leurs coéditeurs français pour les ouvrages de littérature générale et les essais en sciences humaines. Le Québec y consacre 100 000 $ couvrant également une aide aux auteurs québécois assistant au lancement de leur oeuvre en France.

1.5 Aide à la corédaction

Ce programme apporte un soutien aux projets de recherche en éducation (enseignement supérieur et collégial). Actuellement, une dizaine de projets sont en cours.

1.6 Prix littéraires

Ces prix contribuent sensiblement à la promotion des livres québécois et de leurs auteurs. Les deux gouvernements, en particulier le Québec, financent le prix France/Québec - Jean Hamelin décerné par l'ADELF (lauréat en 1982: Louis Caron pour "Le canard de bois" édité par Boréal-Express - Le Seuil) et le prix Québec/Paris (ex-prix France/Canada), dont le lauréat fut Roger Fournier pour son ouvrage "Le cercle des arènes" édité chez Albin Michel.

Le Québec a également apporté son aide aux deux lauréates de prix littéraires importants: Alice Poznanska-Parizeau, Prix Européen de l'ADELF pour "Les lilas fleurissent à Varsovie" (Cercle du Livre de France, Montréal) et Elisabeth Vonarburg, Grand Prix de la Science-Fiction française pour "Le silence de la cité" (Denoël); il a souligné également l'attribution du Prix Fémina à Anne Hébert pour "Les fous de Bassan" (Le Seuil).

1.7 Promotion du livre et des écrivains

Les deux gouvernements contribuent à la participation de trois écrivains français au Salon du Livre de Québec et au séjour, dans l'autre pays, de trois écrivains français et québécois dans le cadre des échanges UNEQ/SEF. Ils ont aidé également à la réalisation d'une coproduction pédagogique franco-québécoise "L'homme dans les pays froids". Une collaboration conjointe à la coédition d'un album de bandes dessinées sur Jacques Cartier (450e Anniversaire de la découverte du Nouveau-Monde) et à un projet de cours de formation pour les éditeurs québécois (en collaboration avec l'ASFORED français) est envisagée.

Pour sa part, le gouvernement du Québec a encouragé la distribution et la promotion du livre québécois en France en apportant son aide technique ou financière à la librairie québécoise de la rue du Cherche-Midi et surtout à la participation du monde de l'édition québécoise à l'important Salon du Livre de Paris.

1.8 Conclusion

La coopération franco-québécoise dans ce secteur permet de plus en plus la promotion des oeuvres littéraires et leur distribution dans l'autre pays. Elle est particulièrement indispensable pour le Québec en raison de son marché domestique plus restreint, ce qui explique les efforts accrus que le gouvernement du Québec y consacre. Cette coopération s'orientera progressivement vers une diminution des programmes gouvernementaux au profit d'une augmentation de l'aide accordée aux initiatives privées.

2/ ARTS VISUELS ET ARTS D'INTERPRÉTATION

Ces deux volets regroupent un ensemble de programmes ou d'activités destinés au perfectionnement des artistes, à la promotion des artistes moins connus et de leurs oeuvres chez le partenaire et à la diffusion culturelle globale dans l'autre pays. Ils sont particulièrement importants pour le Québec en raison principalement de sa situation géoculturelle qui l'oblige à exprimer fortement les multiples aspects de sa culture francophone et en raison de son marché restreint qui l'oblige à rechercher de nouveaux débouchés pour les produits de ses industries culturelles.

Les programmes de coopération dans ce secteur sont en pleine restructuration. On peut toutefois regrouper les activités autour des volets suivants:

2.1 Perfectionnement

Bourses destinées à des professionnels culturels désirant se perfectionner auprès d'établissements, d'organismes ou de grands maîtres et échanges de spécialistes chevronnés désirant répondre à l'invitation d'organismes culturels du partenaire.

Au cours de la dernière année, quelques artistes québécois sont allés perfectionner leur art en France, notamment en théâtre, art lyrique, archivistique, muséologie et musique. Des spécialistes en arts visuels, deux conservateurs de musée, deux metteurs en scène, un chef d'orchestre et un directeur de festival français ont rencontré et, le plus souvent, travaillé avec des homologues québécois.

2.2 Développement et promotion des biens culturels

Aide à la participation à des festivals, foires, expositions et colloques et à la réalisation de tournées d'artistes et d'échanges de spécialistes dans presque tous les secteurs. L'accent portera principalement, à partir de 1983, sur le disque, les spectacles et les métiers d'art.

Au cours de la dernière année, les activités suivantes furent particulièrement remarquables:

- La participation de 42 artistes québécois à l'important "Salon de la Jeune Peinture" à Paris;
- la dizaine d'expositions de peintures, artisanat et photos présentées par les services culturels de la Délégation du Québec;
- la participation de 9 artisans de la ville de Québec à la Foire de Caen;
- les échanges entre la troupe de danse québécoise P.A. Fortier et la troupe française Caserta de Vitry;

- la tournée de la comédienne Sonia Côté (clown Chatouille) en France;

- la mise en oeuvre de l'important projet d'exposition franco-québécoise sur "Le monde de Jacques Cartier", prévu pour 1984.

2.3 Diffusion culturelle (réciproque)

Ces programmes d'échanges d'exposition et de participation réciproques d'artistes professionnels à des festivals ont débuté récemment. Au cours de la dernière année, notons l'exposition de 15 jeunes peintres québécois à l'Institut audio-visuel de Paris, la participation de 6 sculpteurs québécois (Groupe des Six) aux fêtes commémorant le 40e Anniversaire du débarquement de Dieppe, la présence de 5 artistes québécois au Festival Le Printemps de Bourges et de 3 artistes français au Festival d'Eté de Québec.

2.4 Conclusion

Cette coopération permet, malgré ses moyens réduits, à des artistes québécois et français de perfectionner leur art et de le promouvoir auprès du pays d'accueil. Elle s'oriente vers une ouverture plus grande des marchés réciproques, l'amélioration de la promotion des produits culturels et vers une aide accrue aux initiatives privées, notamment dans la production et la diffusion de spectacles (danse - musique - chant), d'émissions télévisées, de disques, de films et d'expositions d'arts visuels.

AUTRES SECTEURS

- Langue française
- Communication
- Loisir, jeunesse, sport et protection de la nature
- Santé et affaires sociales
- La coopération institutionnelle

LANGUE FRANCAISE

Les deux partenaires formant les deux communautés de souche francophone les plus importantes au monde, ils ont accordé une place importante au progrès de la langue française (statut et qualité) depuis les débuts de la coopération. Plusieurs programmes ont touché l'éducation (par exemple les échanges de maîtres et la francisation des ateliers scolaires) et le secteur industriel (par exemple la francisation dans les entreprises).

La collaboration entre d'une part le Haut Comité de la Langue française et FRANTERM français et d'autre part le Conseil de la Langue française (CLF) et l'Office de la Langue française (OLF) québécois,a permis des échanges fructueux sur les politiques et législations linguistiques, la terminologie, la néologie et la méthodologie appliquée à l'informatique dans ce secteur.

Au cours des dernières années, en particulier sous l'impulsion des deux Premiers ministres, la priorité a été accordée à la mise en oeuvre de programmes en faveur du français, langue scientifique, à la mise en commun de banques informatisées en français appliquées à la recherche scientifique et technique, ainsi qu'à l'exploration d'actions conjointes en faveur de l'enseignement et de la promotion de la langue française dans le monde.

Principales activités (1982) et perspectives (1983/84)

1/ Politique et législation linguistiques

- Mise en oeuvre d'un comité de haut niveau;
- études conjointes des politiques linguistiques de quelques pays occidentaux;
- séminaire sur le sujet prévu en 1983.

2/ Statut et qualité de la langue

- Poursuite des échanges fructueux entre le Haut Comité français et l'OLF et le CLF;
- participation québécoise à la revue scientifique française Bio-Futur;
- poursuite du projet de participation conjointe à la création d'une revue scientifique francophone de haut niveau dans le domaine médical.

3/ La langue française, véhicule d'information technique et scientifique

- Poursuite des travaux sur la place du français dans les technologies de pointe (informatique, bureautique, télématique et industries culturelles);
- participation envisagée du Québec aux activités de l'Institut de Recherche sur l'avenir du français;
- projet d'études conjointes sur la pénétration de la culture américaine en France et au Québec.

4/ Francisation, terminologie, néologie

- Poursuite des activités bien engagées en terminologie et néologie;
- collaboration entre l'OLF et l'Association française des Informaticiens;
- en 1983/84, collaboration plus étroite envisagée entre FRANTEPM et la Banque de Terminologie du Québec (OLF) pour le développement de la terminologie scientifique et technique;
- en 1984, colloque franco-québécois sur la méthodologie appliquée à plusieurs domaines de la terminologie et colloque international au Québec sur la néologie.

5/ Banque de données scientifiques en français

- Mise en oeuvre des deux accords signés à l'occasion de la visite du Premier ministre Mauroy entre Informatech (Québec) et Télésystèmes (France):
  - commercialisation des services d'interrogation de bases françaises de Télésystèmes-Questel au Québec et au Canada par Informatech;
  - développement conjoint du logiciel Questel, en vue de son adoption par Informatech.

6/ Promotion du français dans le monde

- Mise en oeuvre d'un projet conjoint de formation et de perfectionnement de professeurs de français avec la Colombie;
- projets envisagés en collaboration avec les organismes et associations francophones préoccupés par le rayonnement de la langue française.

COMMUNICATION

Au cours de la dernière année, 2 décisions importantes ont marqué ce secteur relativement nouveau de la coopération franco-québécoise: la création d'un groupe de travail chargé de définir de nouveaux programmes en télématique et en communication et le renouvellement pour 3 ans de l'entente en matière de télévision. Les programmes de stages en journalisme et d'échanges en cinéma et en radio se sont poursuivis.

1 - L'entente en matière de télévision

3 nouveaux articles ont donné une ampleur nouvelle à l'entente en matière de télévision:

a - Une clause de réciprocité prévoyant l'achat annuel d'un minimum de 100 heures d'émissions de télévision et de films québécois, en vue de leur diffusion par les organismes français de télévision. Les émissions québécoises sont vendues au taux commercial (jusqu'à 10 000 $/heure comparativement à 100 $/heure pour TVFQ au Québec) et elles pourront être vues en France par un auditoire moyen d'environ cinq millions de téléspectateurs par heure comparativement à cent mille pour TVFQ au Québec.

b - Une meilleure répartition du type des émissions françaises par catégorie, envoyées à TVFQ.

c - Une extension possible de TVFQ à l'Ontario et au Nouveau-Brunswick pour répondre aux demandes formulées par les associations des francophones de ces provinces.

Après quelques difficultés, ces 3 articles sont en bonne voie de réalisation, sauf l'extension prévue à l'Ontario.

2 - Cinéma

La clause de réciprocité en matière de télévision favorise en grande partie la coproduction de films et d'émissions de télévision entre sociétés françaises et québécoises. Quelques ententes sont intervenues (FR 3 et SRTQ, Antenne 2 et SRC et une société québécoise, la Société française de Production et l'ONF...) et d'autres sont en négociation. Ces coproductions sont particulièrement importantes pour l'apport de sources de financement au Québec dans ce secteur et pour la promotion des artistes québécois dans un marché plus vaste.

Par ailleurs, le Québec, en collaboration avec des organismes français, a poursuivi son objectif de promotion et de diffusion du cinéma québécois en participant à des festivals, en organisant des rétrospectives de cinéastes québécois en France et surtout en invitant au Québec 16 exploitants et directeurs de salles de cinéma d'art et d'essai, afin d'ouvrir ce marché aux cinéastes québécois dans plusieurs régions de France.

3 - Radio

L'avènement en France des radios locales d'initiatives privées a ouvert un nouveau champ de coopération pour des échanges entre ces radios privées et les radios communautaires. Des rencontres entre responsables sont prévues en 1983, afin d'élaborer un programme plus structuré dans ce secteur qui ouvre des perspectives intéressantes.

Le Québec utilise déjà ce nouveau réseau de radios locales pour la diffusion d'émissions hebdomadaires de 30 minutes qui touchent maintenant 67 stations FM réparties dans 55 municipalités de toutes les régions de France. L'émission "Québec vous dit bonjour" permet aux associations France/Québec et aux représentants des milieux socio-culturels et économiques québécois d'informer le public français sur leurs activités, tout en assurant une visibilité permanente du Québec en France.

4 - Stages en journalisme

Huit journalistes québécois ont participé à des stages individuels organisés par le Centre de Perfectionnement et de Formation de Journalistes de Paris. Une bourse du gouvernement français a permis à un journaliste d'ici d'effectuer un stage de 8 mois, afin de se spécialiser sur les activités de la CEE, dans le cadre du programme "Journalistes en Europe".

LOISIR, JEUNESSE, SPORT ET PROTECTION DE LA NATURE

Au cours des deux dernières années, des rencontres de concertation de haut niveau ont permis de relancer la coopération dans ces secteurs vitaux pour le développement des deux communautés et pour la mise en contact des populations respectives.

1 - Loisir

- Des échanges significatifs se sont déroulés sur les thèmes suivants: loisirs scientifique, social et touristique; loisir des aînés.

- D'autres sont en cours ou prévus sur le rôle des associations dans la communication orale, l'installation d'équipements de loisir social et de tourisme associatif, les arts et les traditions populaires, le cinéma et la photographie amateurs.

- Au cours des prochaines années, les échanges porteront principalement sur le loisir socio-culturel et l'éducation populaire, notamment les nouveaux processus de participation du citoyen à la mise en oeuvre de ses activités de loisir. Cette coopération, tout en permettant la décentralisation souhaitée par les deux gouvernements, visera à favoriser les innovations sociales et à développer la vie associative, notamment en y associant les mouvements coopératifs et les collectivités locales.

2 - Jeunesse

L'OFQJ, aidée par les deux gouvernements, réalise la majorité des échanges de jeunes entre les deux communautés. Toutefois, les problèmes vécus par les jeunes des deux pays deviennent de plus en

plus préoccupants. Des échanges d'expériences et de solutions aux problèmes du chômage et de l'insertion sociale des jeunes sont actuellement privilégiés. Le programme de formation permanente pour les jeunes de 15 à 24 ans se développera éventuellement en étroite collaboration avec l'OFQJ. Ce secteur recevra une attention particulière à l'occasion de l'année internationale de la jeunesse en 1985.

3 - Sport

Les échanges ont porté principalement sur la détection de talents et la formation d'administrateurs pour les organisations sportives au niveau municipal. Une attention particulière sera accordée aux sports nautiques, notamment la formation des entraîneurs de la voile, à l'occasion de l'attrait suscité au Québec par la rencontre des grands voiliers en 1984.

4 - Protection de la nature

Ce secteur nouveau de la coopération privilégie des échanges d'expériences et de compétences en conservation et gestion des ressources naturelles des parcs, en conservation du littoral et protection des zones humides, en protection des cervidés et avi-faune migratrice et des études sur les centres d'interprétation de la nature et les centres éducatifs forestiers.

SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

En 1980, la création d'un Conseil d'Orientation regroupant ces deux thèmes a engendré une meilleure rationalisation des objectifs et des moyens de la coopération dans les secteurs de la santé et des services sociaux.

1/ Objectifs

Santé: échanges entre les divers intervenants dans le domaine médical sur les plans de la formation, de la recherche et de l'expertise dans les technologies de pointe, en vue de développer les connaissances scientifiques et leur application à l'enseignement et aux divers services de santé.

Services sociaux: échanges entre les divers intervenants dans le domaine social, en vue de favoriser le développement de la "compétence sociale" des collectivités et de leurs institutions, notamment sur les aspects formation, perfectionnement et recherche.

2/ Principales activités

Le secteur de la santé, en particulier la recherche médicale et le perfectionnement des médecins, a dominé les échanges jusqu'en 1980; l'entente de 1974 entre les Hospices civils de Lyon et l'Institut de Cardiologie de Montréal a été particulièrement fructueuse. Au cours des dernières années, des projets touchèrent également d'autres professionnels de la santé tels que les dentistes, les pharmaciens et les infirmières. Les thèmes sociaux comme la mésadaptation sociale et l'informatique appliquée aux services sociaux apportèrent une expertise intéressante aux deux partenaires.

En 1982, le Québec a accueilli trente-cinq médecins résidents, quinze experts et enseignants, cinq travailleurs sociaux, vingt-deux fonctionnaires de la santé et une cinquantaine de chercheurs français.

Dix internes québécois ont pu compléter leur formation dans des hôpitaux français (psychiatrie, dermatologie, endocrinologie, génétique et gériatrie), quinze médecins ont effectué des stages de perfectionnement dans une spécialité, une cinquantaine de chercheurs québécois ont poursuivi ou terminé une recherche inédite en France (biologie cellulaire, biologie clinique, allergie, cancérologie, biochimie, génie biomédical, médicaments, neurobiologie), quinze experts ont participé à des colloques et enseigné deux semaines dans les universités françaises, douze fonctionnaires du MAS sont allés chercher une expertise en France (services pharmaceutiques, insertion sociale des adolescents et formation supérieure des travailleurs sociaux) et cinq para-médicaux ont bénéficié également de perfectionnement ou de stages de cinq à douze mois en France.

Ces nombreux échanges sont très positifs pour le Québec, notamment pour le progrès des connaissances médicales, le développement des services de santé et, de plus en plus, des services sociaux.

Perspectives

En 1983, le domaine de la santé privilégiera des projets portant sur le développement de hautes technologies, l'épidémiologie, les méthodes de contrôle des coûts et les soins aux enfants et aux personnes âgées. Le domaine social abordera les thèmes de la violence et pauvreté, protection de la jeunesse et chômage.

SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

En 1980, la création d'un Conseil d'Orientation regroupant ces deux thèmes a engendré une meilleure rationalisation des objectifs et des moyens de la coopération dans les secteurs de la santé et des services sociaux.

1/ Objectifs

Santé: échanges entre les divers intervenants dans le domaine médical sur les plans de la formation, de la recherche et de l'expertise dans les technologies de pointe, en vue de développer les connaissances scientifiques et leur application à l'enseignement et aux divers services de santé.

Services sociaux: échanges entre les divers intervenants dans le domaine social, en vue de favoriser le développement de la "compétence sociale" des collectivités et de leurs institutions, notamment sur les aspects formation, perfectionnement et recherche.

2/ Principales activités

Le secteur de la santé, en particulier la recherche médicale et le perfectionnement des médecins, a dominé les échanges jusqu'en 1980; l'entente de 1974 entre les Hospices civils de Lyon et l'Institut de Cardiologie de Montréal a été particulièrement fructueuse. Au cours des dernières années, des projets touchèrent également d'autres professionnels de la santé tels que les dentistes, les pharmaciens et les infirmières. Les thèmes sociaux comme la mésadaptation sociale et l'informatique appliquée aux services sociaux apportèrent une expertise intéressante aux deux partenaires.

En 1982, le Québec a accueilli trente-cinq médecins résidents, quinze experts et enseignants, cinq travailleurs sociaux, vingt-deux fonctionnaires de la santé et une cinquantaine de chercheurs français.

Dix internes québécois ont pu compléter leur formation dans des hôpitaux français (psychiatrie, dermatologie, endocrinologie, génétique et gériatrie), quinze médecins ont effectué des stages de perfectionnement dans une spécialité, une cinquantaine de chercheurs québécois ont poursuivi ou terminé une recherche inédite en France (biologie cellulaire, biologie clinique, allergie, cancérologie, biochimie, génie biomédical, médicaments, neurobiologie), quinze experts ont participé à des colloques et enseigné deux semaines dans les universités françaises, douze fonctionnaires du MAS sont allés chercher une expertise en France (services pharmaceutiques, insertion sociale des adolescents et formation supérieure des travailleurs sociaux) et cinq para-médicaux ont bénéficié également de perfectionnement ou de stages de cinq à douze mois en France.

Ces nombreux échanges sont très positifs pour le Québec, notamment pour le progrès des connaissances médicales, le développement des services de santé et, de plus en plus, des services sociaux.

Perspectives

En 1983, le domaine de la santé privilégiera des projets portant sur le développement de hautes technologies, l'épidémiologie, les méthodes de contrôle des coûts et les soins aux enfants et aux personnes âgées. Le domaine social abordera les thèmes de la violence et pauvreté, protection de la jeunesse et chômage.

LA COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE

1/ Les échanges entre les ministères

Depuis 1972 en particulier, les deux gouvernements échangent leurs expériences de politiques et législations dans plusieurs secteurs. Les ministères de la Fonction publique, de la Justice, des Affaires municipales, du Travail et de l'Immigration ont notamment pu bénéficier de l'expertise française et apporter la nôtre lors de missions, stages ou colloques. En 1982, une trentaine d'échanges de part et d'autre se sont réalisés. En 1983/84, une attention particulière sera accordée à la condition féminine.

Retombées

Les actions réalisées ont permis, par exemple dans le domaine des affaires municipales, la création d'un programme de perfectionnement des élus des villes et l'acquisition d'une nouvelle expertise pour la mise en place des municipalités régionales de comtés (MRC).

2/ L'ENAP

Dès sa création, l'ENAP a pu développer une coopération fructueuse avec les institutions françaises renommées comme l'Ecole nationale d'Administration et l'Institut international d'Administration publique. Depuis cette année, un fonctionnaire du MAIQ est inscrit à l'ENA au programme d'études pour les étrangers.

3/ Les échanges de fonctionnaires

Depuis 1978, près d'une cinquantaine de fonctionnaires français et québécois ont pu exercer pendant un an ou deux des fonctions dans l'autre administration dans des domaines préférablement reliés aux grandes priorités de la conpération ou pour répondre à des besoins ministériels d'une expertise précise, tout en s'initiant à d'autres modes de gestion.

ASSOCIATIONS QUÉBEC/FRANCE ET FRANCE/QUÉBEC

Les Associations Québec/France et France/Québec poursuivent leurs activités avec le même dynamisme: échanges entre jeunes vendangeurs et cueilleurs de pommes, échange de correspondance scolaire et individuelle, échange au niveau des emplois saisonniers, organisation de Semaines du Québec en France et de la France au Québec, organisation de nombreuses soirées sociales et culturelles, tournées de conférences devant des groupes sociaux et scolaires, publication des revues Neuve-France et France/Québec, etc...

Principales réalisations

Les quatre commissions de l'Association (Economie, Troisième Age, Généalogie et Métiers d'Art) ont également contribué à alimenter la vitalité des échanges. Par exemple, la Commission économique a permis le rapprochement du crédit mutuel de France et des caisses populaires Desjardins et l'amélioration des échanges entre hommes d'affaires français et québécois.

Perspectives

L'activité la plus marquante en 1983 sera le congrès annuel des Associations Québec/France et France/Québec qui se tiendra à la fin juin à St-Malo. Ces assises de St-Malo permettront aux Associations Québec/France et France/Québec de poser les jalons d'une participation intense et originale aux fêtes commémorant le grand départ de 1534.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

Créé en 1968, l'OFQJ demeure l'un des plus beaux fleurons de la coopération franco-québécoise. Depuis les débuts, il a permis à plus de 50 000 jeunes québécois et français de milieux socio-économiques et régionaux différents de vivre une expérience enrichissante dans l'autre communauté et d'y développer bien souvent une expertise utile non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour leur milieu.

Principales activités en 1982

- Avec une subvention presqu'identique à celle de 1981 (environ 2 000 000 $) et malgré une augmentation des dépenses (notamment le transport international), les programmes de l'OFQJ ont atteint sensiblement le même nombre, soit 1 200 stagiaires de part et d'autre qui ont réalisé une centaine de projets dans les principaux secteurs d'activités, en particulier le secteur économique.

- Le programme "Dialogue jeunesse" (12% du budget) favorise le jumelage de milieux (villes, régions...) ou d'associations (corps de travailleurs) et s'adresse à une clientèle jeune, peu scolarisée et peu touchée par la coopération.

- Le programme "Développement" atteint une clientèle plus scolarisée et des jeunes travailleurs qui effectuent des stages de groupes (12 à 20 personnes), petits groupes (2 à 6) ou individuels. Les thèmes privilégiés regroupent, par exemple, les PME et l'entrepreneurship, l'emploi chez les jeunes, le développement de nouvelles disciplines sportives, culturelles ou de plein air, la promotion de la condition féminine, l'insertion sociale et professionnelle.

- Mis en oeuvre en cours d'année, le programme "Visas de travail temporaire" est destiné à favoriser la mobilité des jeunes travailleurs de 18 à 30 ans grâce à l'obtention d'un visa de travail de 6 à 12 mois dans l'autre pays. L'Office espère toucher une centaine de jeunes travailleurs ou chômeurs en 1983.

Retombées (depuis le début)

Outre la contribution importante au développement des personnes et des milieux socio-économiques touchés, ces programmes ont permis, par exemple:

- L'implantation de la première école de voile au Québec, suite à un stage aux Glénans en Bretagne;

- une expertise technique pour l'édition de la revue humoristique CROC;

- la création du regroupement national des organismes pour personnes handicapées;

- la création de liens permanents entre des organismes responsables de l'encadrement des PME;

- développement, dans certaines régions du Québec, de la formule du vacher de remplacement en agriculture;

- essor de la spéléologie, randonnées pédestres et équestres, cyclotourisme, vol à voile, etc...

Perspectives

- Développement de programmes s'adressant à une clientèle peu scolarisée et aux jeunes chômeurs et travailleurs;

- mise en oeuvre de projets, en collaboration avec divers ministères sectoriels québécois, notamment les ministères à vocation économique et scientifique.

Pour d'autres renseignements sur
le Québec

Ministère des Affaires intergouvernementales
Case Postale 17 500
QUEBEC
G1K 7X2

(418) 643-3044
Télex 051-3523 (Afinter QBC)

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires
intergouvernementales
Direction des Affaires françaises

juin 1983

POOR

QUALITY

ORIGINAL